



**Aide financière à la pratique d'activité régulière
Attestation valable 1 mois (à compter de la date du cadre A)**

Il est impératif que cette attestation soit complétée dans l'ordre : A – B – C

A – RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIVITE (cadre réservé à la structure)

Nom de la structure : UNION SPORTIVE DE ST GILLES

Adresse, CP et Ville :

Téléphone : Mail :

Atteste que Nom et Prénom :

Né(e) le demeurant

Souhaite s'inscrire à l'activité FOOTBALL

Fédération de rattachement (si existante) : FFF

Cachet de la structure, date et signature: Coût de l'inscription : €

 USS6 Section football
Route de Montfort
35590 Saint-Gilles

Montant des coupons-sport : €

Coût après déduction des coupons-sport : €

B – PRISE EN CHARGE SORTIR ! (cadre réservé au CCAS)

L'Organisme Payeur certifie que la personne désignée ci-dessus peut bénéficier d'une aide du fonds SORTIR ! pour l'activité mentionnée :

Chèque sport : euros

Aide CE : euros

Montant de l'aide SORTIR ! : euros

Reste à charge à payer par la famille : euros

Date et Signature : Cachet du CCAS :

C – ATTESTATION D'INSCRIPTION POUR LE REMBOURSEMENT A LA STRUCTURE (cadre réservé à la structure)

Le responsable de la structure :

Certifie que la personne désignée ci-dessus est définitivement inscrite à l'activité :

et a réglé la somme ci-dessus indiquée (cadre B).
ou règle selon l'échéancier suivant :

1^{er} règlement : le

2^{ème} règlement : le

3^{ème} règlement : le

Date et signature : Cachet de la structure :

IMPORTANT : Les règlements correspondent au montant de l'aide SORTIR ! Les parties A-B-C doivent être dûment complétées ; les attestations sont à adresser selon le lieu de domicile de l'utilisateur, dans un délai de 4 mois

↳ pour les utilisateurs de Rennes au :

CCAS de Rennes – Service Régie
1 rue du Griffon BP 90544
35105 RENNES Cedex 3

↳ pour les utilisateurs des autres communes de Rennes Métropole :

APRAS
187 rue de Châtillon
35200 RENNES
☎ 02.99.31.19.89